

Vivre à COS

BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

2020

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous adressent
leurs vœux les plus chaleureux pour l'année 2020



Sommaire

ÉDITORIAL DU MAIRE	2
FISCALITÉ ET BUDGET 2019	5
TRAVAUX 2019	6
PERSPECTIVES 2020	7
VIE DES ASSOCIATIONS	8
LES EXPRESSIONS POPULAIRES	10
INFORMATIONS COMMUNALES	11

37 ans au volant du Camion, le temps est venu de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur...

En 1983, COS comptait 180 habitants ; nous sommes 450 actuellement. Le seul bien immobilier de la commune était le bâtiment de l'école et de la mairie attenante. Le développement de la commune est le fruit des équipes successives qui m'ont accompagné et à qui je veux rendre hommage aujourd'hui.

Le listing des délibérations qui va suivre, même si cela est un peu fastidieux, retrace les décisions importantes prises par les différents Conseils, notamment en terme d'investissements et d'emploi et qui nous ont amenés au COS 2020.

Composition du Conseil Municipal 1983

MANAUD Jean-François – MAURETTE Xavier (Adjoint) – BLAZY Gilbert (Adjoint) – AMARDEILH Louis – BABY Michel – BABY Roger – FERRIOL Gilbert – GALEY Marie-Claire – LAURENS Alain – PIQUEMAL Henri – PORTET Roland.

DATE DÉLIBÉRATION	Décision
05 juillet 1983	Achat parcelle B490 pour projet salle polyvalente,
27 mars 1984	Achat parcelle B521 sur laquelle se trouve la Croix devant la mairie,
29 mai 1984	Construction salle polyvalente,
16 avril 1985	Busage du chemin de Rousseou (pluvial),
29 mai 1985	Aménagement place publique,
03 janvier 1986	Étude de la création d'un terrain de sports,
02 octobre 1986	Achat des parcelles et d'aménagement du terrain,
30 janvier 1987	Construction de vestiaires au terrain de sports, Réfection de la façade de la mairie, Mise en place d'un éclairage au terrain de sports,
02 octobre 1987	Aménagement du terrain de camping, Création d'un poste d'employé communal à mi-temps, Construction d'un court de tennis, Aménagement du carrefour de Rieutord, Achat d'un tracteur + lame de déneigement,
25 mars 1988	Achat parcelle rive droite du camping pour extension.

Composition du Conseil Municipal 1989

MANAUD Jean-François – MAURETTE Xavier (Adjoint) – BLAZY Gilbert (Adjoint) – AMARDEILH Louis – FAUROUX Christian – GALEY Marie-Claire – LAURENS Alain – PIQUEMAL Henri – PORTET Roland – PUJOL Pierre – RUMEAU Georges.

DATE DÉLIBÉRATION	Décision
24 avril 1989	Implantation chalet bord de route au stade,
18 décembre 1989	Construire une piscine,
26 juin 1990	Achat du terrain pour la construction de la piscine, Création poste d'employé à temps complet,
14 janvier 1991	Extension du terrain de camping et des vestiaires, Achat d'une partie des bâtiments des granges de Rouzaud,
11 avril 1991	Lancement des travaux de construction de la piscine,
14 octobre 1991	Achat des autres bâtiments de Rouzaud, Aménagement de la place de la Bascule, de la mairie et école, Aménagement d'une aire de jeux pour les enfants,
13 octobre 1992	Achat des anciens bâtiments de l'Etrier plane de Caussou,
08 février 1994	Aménagement de 2 logements dans les locaux de l'Etrier, Transformation de la salle de classe en locaux mairie,
15 novembre 1994	Création d'un 2 ^{ème} poste d'employé communal à temps plein.

Composition du Conseil Municipal 1995

MANAUD Jean-François – GALEY Marie-Claire (1^{ère} Adjointe) – BLAZY Gilbert (2^{ème} Adjoint) – PUJOL Pierre (3^{ème} Adjoint) – BEGUE Jeanne – DUBUC Marie-Christine – FAUROUX Christian – GELABERT Serge – LAURENS Alain – VERGE Paul – VILLENEUVE Antoine.

DATE DÉLIBÉRATION	Décision
04 avril 1995	Achat tracteur tondeuse 4 roues motrices, Aménagement espace public et terrain de pétanque,
09 février 1998	Aménagement de la voirie de Rouzaud et achat de terrains,
04 septembre 1998	Construction de deux T3 sur les terrains acquis à Rouzaud,
04 février 1999	Lancement des études d'assainissement du village,
26 avril 1999	Lancement des travaux d'assainissement station d'épuration + réseau,
28 décembre 1999	Réfection de l'ensemble des toitures des granges de Rouzaud.

Composition du Conseil Municipal 2001

MANAUD Jean-François – COSTAGLIOLA Céline (1^{ère} Adjointe) – VILLENEUVE Antoine (2^{ème} Adjoint) – BLAZY Gilbert – DUBUC Marie-Christine – FAUROUX Christian – FERRIOL Cédric – GELABERT Serge – LAURENS Alain – MIROUSE Christophe – VERGE Paul.

DATE DÉLIBÉRATION	Décision
24 juillet 2001	Adhésion à la Communauté de Communes,
01 octobre 2001	Aménagement des locaux pour l'ADESPA,
04 février 2002	Aménagement d'un garage dans les granges de Rouzaud,
04 mars 2003	Création de 2 logements aux granges de Rouzaud,
27 mai 2003	Achat de parcelles Plane de Caussou,
21 octobre 2003	Achat des parcelles indivision PORTET plane de Caussou,
18 décembre 2003	Démarrage des travaux d'aménagement des 2 appartements,
09 mars 2004	Vente des deux T3 construits en 1998 aux locataires,
20 mars 2006	Aménagement d'une aire de jeux à Rouzaud,
30 janvier 2007	Aménagement de la voirie desservant Bougat, busage du pluvial,
01 juin 2007	Achat d'une caravane pour location au camping,
17 octobre 2007	Création d'un poste d'adjoint technique.

Composition du Conseil Municipal 2008

MANAUD Jean-François – GEFRE Céline (1^{ère} Adjointe) – VILLENEUVE Antoine (2^{ème} Adjoint) – ALVES Nadia – DUBUC Marie-Christine – FAUROUX Christiaan- FERRIOL Cédric – GAILLARD Andrée – GELABERT Serge – LAURENS Alain – VERGE Paul.

DATE DÉLIBÉRATION	Décision
21 février 2008	Construction de 2 chalets 4 places au camping,
10 février 2009	Construction d'un garage communal à côté de la salle, Achat d'un camion benne,
10 février 2010	Prolongement et aménagement du chemin de la Maoule, Aménagement de plages au bord de la piscine et pose d'une clôture,
26 avril 2011	Aménagement voirie desservant la station d'épuration,
17 avril 2012	Construction d'un chalet 6 places au camping,
05 novembre 2013	Mise aux normes accès handicapés, construction de sanitaires et agrandissement de la salle polyvalente pour 2 garages atelier.

Composition du Conseil Municipal 2014

MANAUD Jean-François – DUBUC Marie-Christine (1^{ère} Adjointe) – GELABERT Serge (2^{ème} Adjoint) – ALVES Nadia – ASFAUX Michel- FERRIES Olivier – FERRIOL Christophe – LAURENS Alain – LAZARO Michel – SERVANT Stéphanie – TOUSTOU Bruno.

DATE DÉLIBÉRATION	Décision
1 décembre 2016	Achat tracteur quatre roues motrices 80 cv
15 mars 2016	Changement des fenêtres du bâtiment de la mairie et de l'appartement,
13 avril 2017	Construction d'un nouveau chalet 6 places au camping,
19 janvier 2018	Mise aux normes accessibilité des bâtiments de la commune,
22 mars 2019	Réfection de voiries communales, opération sous mandat avec la Communauté d'Agglomération,
08 octobre 2019	Achat du bâtiment de l'ancien manège centre équestre,
10 décembre 2019	Transformation du poste de secrétariat à temps partiel en temps plein.

Cette rétrospective m'a paru aujourd'hui nécessaire pour les nouveaux habitants, COS ne s'est pas fait en un jour!

Les équipes successives ont su travailler main dans la main et toutes les décisions prises l'ont été à l'unanimité (sauf deux ces derniers temps à la majorité).

Je voudrais souligner l'énorme travail effectué par les bénévoles durant les 3 premiers mandats, non seulement dans leur rôle d'animateurs au niveau associatif, mais encore n'hésitant pas, les week-ends, à mettre la main à la pâte pour couler des fondations, monter des murs, peindre, tapisser, ce qui nous a permis des économies substantielles et d'avancer dans les réalisations. Les talents culinaires de ces dames nous ont bien aidés à surmonter les courbatures que l'on pouvait éprouver en fin de journée.

Le milieu associatif s'est étioilé au fil des années, la relève ne se présentant pas et je regrette vivement que les nouveaux habitants s'impliquent aussi peu dans la vie du village. Nous sommes devenus un village dortoir où l'on dort bien, certes, mais c'est un peu regrettable.

Avant de passer la main je voudrais encore une fois rendre hommage aux divers acteurs du bien vivre à COS.

Une pensée pour ceux qui après s'être investis au niveau du Conseil Municipal nous ont quittés.

Une grosse pensée pour deux de nos employés communaux, Gilbert et Didier, trop tôt disparus. Ils ont marqué de leur empreinte maintes de nos réalisations communales et leur souvenir est présent à chaque coin du village.

Des remerciements à Nicole notre ancienne secrétaire qui m'a bien aidé durant vingt huit années.

Je n'insisterai jamais assez sur la chance que nous avons de posséder trois employés communaux totalement investis dans leur travail. Leur sérieux n'a d'égal que leur gentillesse et je leur souhaite un déroulement de carrière en harmonie avec ces qualités.

Mon dernier mot sera pour ma famille. J'ai conscience que mon investissement communal s'est fait au détriment d'une présence plus forte à leurs côtés. Je les remercie d'avoir supporté ces absences et de m'avoir toujours soutenu tout au long de ces six mandats.

Je terminerai en vous présentant mes meilleurs vœux de bonheur et de santé à vous toutes et vous tous, sans oublier nos fidèles amis campeurs qui, tous les ans, nous apportent un petit air venu d'ailleurs et, il faut le dire, quelques € qui nous permettent de continuer nos investissements.

Bonne Année 2020 et pleine réussite à l'équipe qui prendra en main, au mois de mars, les destinées de notre commune.

Dernier budget de la mandature

Engagements tenus !

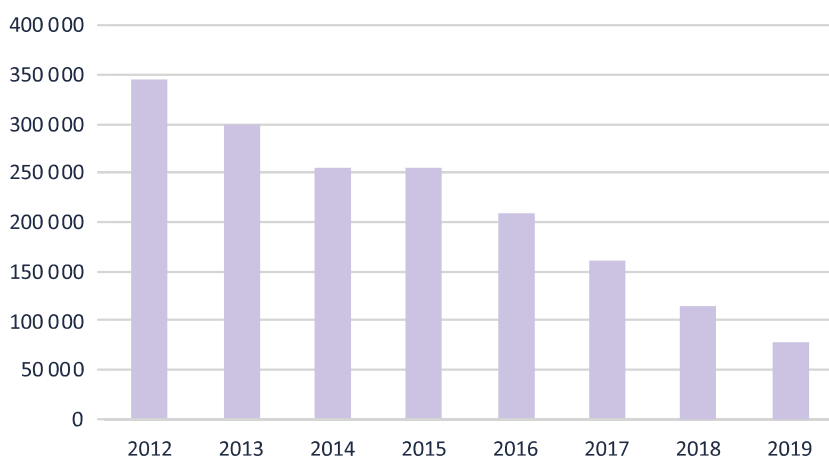
Le budget communal voté en avril 2019 est en effet le dernier à être préparé et voté par l'équipe municipale élue en mars 2014.

Il s'inscrit donc pleinement dans la continuité des engagements pris à savoir :

- pas d'augmentation de la fiscalité locale, avec le maintien en l'état depuis 6 ans, des taux d'imposition (cf. taux d'imposition ci-dessous),
- une maîtrise constante des dépenses de fonctionnement courantes, par une gestion rigoureuse des achats et la réalisation d'économies dès que cela est possible,
- un ciblage des dépenses au service d'une meilleure qualité de vie dans notre village : entretien des espaces verts et des équipements de la commune, fleurissement, voirie, mise en accessibilité des bâtiments publics, soutien aux associations...
- une volonté permanente de préparer l'avenir de notre village en privilégiant des investissements producteurs de ressources financières propres à la commune (patrimoine locatif, chalets, camping...) et en recherchant, chaque fois qu'ils sont disponibles, des financements associés pour assurer des opérations à coût faible voire nul pour la commune.

Montant de la dette de la Commune (en euros)

Gage de saine gestion et de préparation de l'avenir, l'endettement de la commune atteint fin 2019, un point bas avec l'extinction progressive des emprunts contractés lors des précédentes mandatures pour financer les projets de la commune.



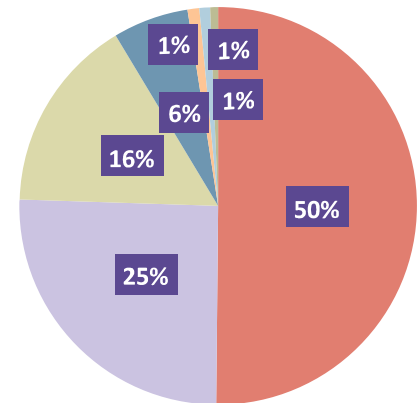
A noter que 2020 marquera une inflexion dans cette tendance avec l'acquisition du hangar situé à la Plane de Caussou qui sera, pour partie, par un emprunt.

Toutefois, un autofinancement de cette opération est assuré par des revenus locatifs et une subvention de 40 000€ au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).

Les taux d'imposition de la commune

	TAUX	EVOLUTION DEPUIS 2014
RAPPEL Taxe d'habitation	9,15%	inchangé
Taxe foncière (bâti)	15,00%	inchangé
Taxe foncière (non bâti)	95,50%	inchangé

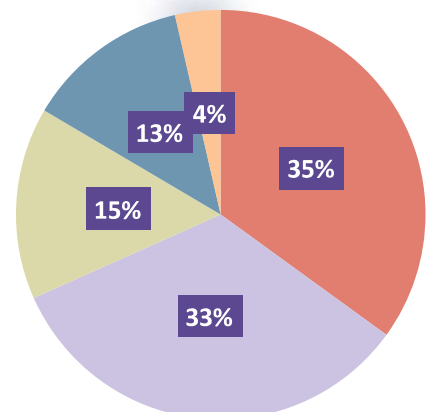
Dépenses de fonctionnement



Virement à l'investissement
Charges de personnel
Charges générales
Autres charges courantes
Charges de péréquation
Charges financières
Autres charges

TOTAL: 396 000€

Recettes de fonctionnement



Report 2018
Impôts et taxes
Revenus des immeubles
Dotations
Produits des services

Travaux

Les travaux sur l'exercice 2019 se sont portés essentiellement sur la mise en conformité pour l'accès aux différentes structures municipales pour les personnes en situation de handicap.

Le montant total de l'investissement des travaux sur toutes les infrastructures de la communes s'élève à : **71355 euros Hors Taxes euros financé à hauteur de :**

- 18657 euros par la commune
- 52698 euros par subventions de l'Etat, la Région Occitanie et le Département de l'Ariège.

Ces travaux, dont la réalisation se réalisera sur 3 ans, concernent :

- La mise aux normes du camping (accès «accueil», sanitaires)
- L'accès à la Mairie

Au camping municipal

Au regard de l'affluence que connaît le camping depuis ces dernières années et surtout de la mise en conformité pour l'accès de la structure pour les personnes en situation de handicap, il est apparu opportun voire indispensable de procéder à la rénovation et aux mise aux normes des sanitaires du camping.

Les travaux entrepris avaient trois objectifs :

- Création de sanitaires pour les personnes à mobilité réduite pour ainsi se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur
- Augmentation de la capacité des sanitaires vu le nombre d'emplacement et donc de la capacité d'accueil des campeurs



Début des travaux



Réalisation finale



Réalisation finale avec borne

Ces travaux ont permis de passer de 4 à 6 le nombre total de sanitaires. Par ailleurs, compte tenu de la demande exprimée auprès des employés communaux en charge de la gestion technique du camping, une borne de vidange d'eaux usées des camping-cars a également été implantée sur le site.

Opérationnel depuis le mois de juin 2019, ces nouveaux équipements ont été très appréciés des campeurs.

Au 30/11/2019, le montant total des dépenses engagées sur le camping pour sa mise aux normes « Accessibilité » s'élève à 57 451 euros. Les travaux sont à ce jour terminés.

Accès accueil du camping



Accès Mairie

A ce jour, les travaux de mise aux normes sont conditionnés par le départ de la société RESEAUX vers son nouveau siège administratif sur la commune de ST JEAN de VERGES.

Autre investissement communal

Le conseil municipal, en sa séance du 08/10/19, a voté favorablement à l'achat du hangar de la plane de Caussou (ex-manège équestre de l'étrier) et des terrains attenants.

Cette décision s'appuie sur un besoin de garage pour l'ensemble du matériel communal (tracteurs, camions, etc.) disséminé actuellement sur 6 sites. Par ailleurs, il pourra être rentabilisé par le gardiennage de camping-cars d'utilisateurs du camping et de certains habitants du village.

Le coût de cet investissement s'élève à 123 100 euros (achat + frais) financé à hauteur de:

- 83 100 euros par la commune (10 000 euros en auto-financement et 73 100 euros par l'emprunt)
- 40 000 euros par une subvention DETR (Etat)

Un autofinancement à l'équilibre annuel de cet investissement pourra être réalisé par la location de la partie restant disponible pour le gardiennage de caravanes.



Les perspectives pour 2020...

Opération d'entretien de la voirie

Depuis la création de la Communauté d'Agglomération FOIX/VARILHES, cette dernière s'est vu confier la compétence de l'entretien de la voirie des communes adhérentes.

La Communauté d'Agglomération FOIX/VARILHES devient en conséquence Maître d'œuvre pour la mise en œuvre de ce type de travaux.

Pour 2020, le montant total de la réfection de voiries communales sur COS s'élève à 94 000 euros qui seront pris en charge à 70% par la Communauté d'Agglomération, (soit 65 800 euros)

Les voiries concernées par cette opération de réfection sont les suivantes :

- Le lotissement de Caussou avec un financement de 34 500 euros
- Le chemin de Bouat avec un financement de 15 000 euros
- Le camping avec un financement de 17 000 euros
- Le chemin de Lizonne avec un financement de 27 500 euros

Comité des Fêtes DE COS

La fin d'année approche et pour les membres actifs du Comité des Fêtes, voici le moment de balayer les divers événements qui se sont déroulés, en espérant qu'ils vous auront donné satisfaction.

Les festivités ont démarré le 29 juin avec le magnifique feu de St Jean comme en témoigne la photo! Plus de quatre-vingt personnes se sont rassemblées autour de cet immense brasier qui a suscité bon nombre de clichés amateurs. La traditionnelle saucisse grillée a régalé le palais des Cossois et parfois de leurs amis alentours venus les rejoindre pour l'occasion. Car la renommée de cet événement n'est plus à faire: retrouvailles dans la convivialité, bonne humeur et partage sont toujours au rendez-vous.



Feu de St Jean

Quinze jours plus tard, les 13 et 14 juillet, c'est la fête locale qui bat son plein.

Le samedi, dès 14 heures, le concours de pétanque en doublettes et quatre parties organisé par la «Boule Verte de la Barguillère» donne le coup d'envoi des festivités. Commence alors un ballet de joueurs, majoritairement masculins, qui évolue sur les divers terrains et places adaptés à ce jeu. Au fil de l'après-midi, les équipes s'amusent.....la victoire n'est pas loin pour certains!

La pétanque à peine terminée, les premiers convives du repas Fideua arrivent. Philippe, notre fidèle traiteur,



Pétanque fête



Repas Fidéua

est déjà installé sous le tilleul et s'active à la préparation de ce plat prisé et attendu avec impatience par les habitués. Cette année encore, deux cent cinquante personnes l'ont dégusté avec un plaisir non dissimulé, dans la fraîcheur du soir sur l'allée menant à la salle polyvalente. Car il faut dire que, cette année encore, la météo était avec nous et ce rassemblement gastronomique restera longtemps gravé dans les mémoires! Menés par Jean-Pierre et Didier, une douzaine de jeunes (habitant le village ou petits-enfants de membres du Comité) ont assuré un service impeccable et reçu les éloges de bon nombre de convives. Il est vrai que, pour assurer un service correct, nous sommes dans l'obligation de limiter le nombre de places.....et certains retardataires le regrettent amèrement!!

A 22 heures 30, place à la danse avec l'orchestre Jacques DEMEURS qui a su satisfaire jeunes et moins jeunes par une alternance bien dosée de morceaux de musique.

Le dimanche matin à 11 heures, la messe dominicale a été concélébrée par Monseigneur Jean-Marc EYCHENNE et l'abbé Georges LASSALLE. L'animation musicale a été assurée par notre fidèle organiste Paul accompagné par «Les Cep'Tuors», formation de sept jeunes musiciens «cuivres». Ces derniers ont poursuivi leur prestation au Monument aux Morts lors du dépôt de gerbe puis sur la place de la salle polyvalente pour l'apéritif concert offert par le Comité.

Les lampions de la fête éteints, les vacances étaient là et le village a traversé l'été sous le soleil et la chaleur... Mais le calendrier de l'automne est arrivé et les membres du Comité ont souhaité y inscrire une manifestation culturelle: du théâtre.

C'est ainsi que le samedi 23 novembre, la Compagnie Théâtre Toulousain POP'HILARE est venue jouer une comédie de Florian ZELLER «La Vérité». Un vaudeville désopilant et rondement joué par quatre comédiens amateurs mais de grand talent. Un pur moment de détente et de rire unanimement apprécié par le public qui avait répondu massivement à cette manifestation malgré une météo des plus mauvaises.

Les manifestations s'achèvent... et l'année aussi!

Un grand merci au petit noyau des membres du Comité des Fêtes et à tous les bénévoles qui ont œuvré avec dévouement et bonne humeur pour faciliter le bon déroulement de nos manifestations.

**Bonne et Heureuse
Année à toutes et tous.**

Le Bureau



Théâtre

LES COSBOYS Club de foot vétérans

2019 se termine très bien pour les Cosboys puisque nous venons de fêter les 50 ans d'un de nos joueurs des plus assidu.

«Kiki» pour les intimes. Eh oui, Thierry vient de passer le demi-siècle, mais reste toujours aussi dynamique et performant sur le terrain comme en dehors. Nul doute qu'il va l'être encore très longtemps.

Au niveau sportif les bons résultats sont toujours là, mais le besoin de recruter de nouveaux joueurs devient de plus en plus une priorité, la pérennité du club va en dépendre.

Je rappelle donc à tous ceux qui le désirent qu'ils peuvent rechausser les crampons et nous rejoindre, ils seront les bienvenus.

En 2020, nous avons prévu un déplacement à Cognac, pour le weekend de Pentecôte, bien évidemment tous les Cosboys y sont conviés du plus jeune au plus

ancien. Le déplacement sera des plus «Technique» quelques capitaines de soirée seront à prévoir!

Avant de clôturer ces quelques mots, nous renouvelons tous nos remerciements aux employés communaux et au personnel de la municipalité, qui nous permettent de pratiquer notre sport préféré dans les meilleures conditions possible.

Joueurs et membres du bureau se joignent à moi, pour présenter, à tous les habitants de Cos leurs très sincères Meilleurs Vœux pour l'année 2020.

Le Président,
Christian Fauroux

La gym volontaire de COS

Elle est toujours là, fidèle au poste, notre sympathique animatrice Rosita VAELLO. Aussi, le 17 septembre 2019, avons-nous démarré la 35^{ème} saison du club avec elle et l'enthousiasme qu'on lui connaît.

Mais que s'est-il passé durant la saison 2018 – 2019?

Le mardi soir de 20h 30 à 21h 30, les licenciées ont rejoint la salle polyvalente pour s'adonner à leur sport favori.

Rosita leur a concocté un programme différent d'une séance à l'autre afin de varier les plaisirs: ballons, bâtons, steps, pilate,.....il y en a pour tous les goûts!! Puis, une fois par bimestre, il y a une «après-séance» marquée par la commémoration des anniversaires du moment. C'est l'occasion de déguster de nouvelles gourmandises confectionnées par les intéressées et d'en échanger les recettes.

Le 04 juin 2019 a eu lieu le traditionnel repas de fin d'année au restaurant «Le GUARANA» à FOIX. Soirée

fort sympathique dans la nouvelle salle aménagée par les restaurateurs et dans laquelle nous avons pu festoyer à loisir étant les seules occupantes de ces lieux!!

Le 25 juin 2019 a eu lieu l'assemblée générale. Comme il se doit, le bureau étant démissionnaire, un appel à candidatures a été lancé.....en vain. La Présidente Marie-Christine DUBUC, en poste depuis la création de la section en septembre 1985, a une fois de plus renouvelé son souhait de passer le relais. Sa demande a été entendue et une candidature est enfin apparue en la personne de Francette MIROUSE qui a été élue à l'unanimité.

Faute de nouvelles candidatures, la Trésorière Mauricette MANAUD et la Secrétaire Isabelle CHOMAT ont accepté de reprendre leurs postes respectifs pour la saison à venir.

Voyez-vous, la section G.V. est plus que trentenaire et elle vit toujours, mais il serait bon que les effectifs s'étoffent pour permettre aux membres du bureau de l'association de «souffler un peu» mais aussi pour lui assurer une stabilité financière gage de pérennité. Sinon...

Terminons sur une note optimiste et gardons espoir:

**Bonne et Heureuse
Année 2020 à tous.**

Le Bureau

Les expressions populaires

◆ Pourquoi dit-on «une douche écossaise» ?

Subir une «douche écossaise» consiste à être victime d'un changement brutal et contrasté. Comme une belle victoire suivie d'une défaite cinglante. L'expression peut également être utilisée s'agissant de comportements humains. Par exemple si un individu très chaleureux dans un premier temps adopte une attitude froide et distante quelques instants plus tard.

L'expression vit le jour au 19^{ème} siècle dans le domaine de la santé et des traitements médicaux. Elle faisait alors référence à une hydrothérapie pratiquée en Ecosse dont l'objet était de faire succéder des jets d'eau de températures contrastées. Un jet d'eau très froide suivi d'un jet très chaud. Le but était alors de stimuler la circulation sanguine dans le corps.

Cette pratique se rapproche de celle du sauna encore utilisée de nos jours dans certains pays nordiques et qui consiste à se rouler dans la neige ou à plonger dans l'eau glacée immédiatement après être sorti d'un sauna.

◇ Pourquoi dit-on «manger les pissenlits par la racine» ?

Ceux qui «mangent les pissenlits par la racine» sont morts et enterrés.

Née au milieu du XIX^e siècle, l'expression cite expressément les pissenlits car cette plante a la particularité de pousser rapidement et naturellement notamment dans la terre fraîchement labourée ou retournée. On trouvait donc souvent des pissenlits à l'endroit où la

terre avait été creusée pour enterrer quelqu'un.

Rapidement on se mit à considérer qu'il devait s'agir de la nourriture des personnes décédées puisqu'elles poussaient sur leurs tombes.

Mais pourquoi «par la racine» ? Tout simplement parce qu'il s'agit de la partie de la plante à laquelle les morts, de par leur position sous terre, ont accès en premier. Ils sont plus proches des racines que des feuilles. Ils mangent donc les pissenlits par la racine.

Victor Hugo utilisa le premier cette expression dans les Misérables: «être mort, cela s'appelle manger des pissenlits par la racine [...]».

◆ Pourquoi dit-on «toucher le pactole» ?

Utilisée pour signifier gagner beaucoup d'argent cette expression trouve son origine dans la mythologie.

Le roi Midas, personnage à moitié légendaire, roi de Phrygie ayant régné de l'an 715 à 676 avant JC, reçut de Dionysos le don de voir tout ce qu'il touchait se transformer en or.

Mais cette faculté si fabuleuse à première vue s'avéra être un véritable cadeau empoisonné. En effet Midas ne pouvait plus toucher ni sa nourriture ni ses enfants, sous peine de les voir eux aussi devenir or. Il implora donc Dionysos de le délivrer de ce don. Ce dernier lui indiqua qu'il devait se rouler dans le fleuve Pactolos, devenu par la suite Pactole. Ce dernier hérita de la faculté de tout transformer en or et ses eaux se mirent à rouler des sables aurifères.

Et c'est ainsi que ce fleuve fit plus tard la fortune du roi de la région dans laquelle il coulait. Un roi nommé... Crésus.

◇ Pourquoi dit-on «vieux comme Hérode» ?

L'expression «vieux comme Hérode» signifie d'un âge très avancé. Il s'agit d'une référence au roi Hérode Ier, roi de Judée au I^{er} siècle avant J.-C.

Il est possible que son nom ait été repris dans l'expression car «Hérode le Grand» vécut très âgé pour l'époque, 69 ans, soit près de 10 ans de plus que l'espérance de vie des personnes appartenant à la couche supérieure de la population. Quand le peuple lui ne pouvait guère espérer vivre plus de 40 ans.

Hérode rendit la Judée extrêmement puissante en ayant recours à des méthodes jugées cruelles. Il tua entre autre ses propres enfants pour rester plus longtemps sur le trône.

Mais pour certains, malgré sa longévité respectable ce n'est pas l'âge atteint par Hérode qui explique l'expression. Elle serait plutôt une allusion à l'époque d'Hérode plutôt qu'à son personnage lui-même. Une période très ancienne.

Enfin pour d'autres spécialistes l'expression trouverait en réalité son explication dans le cumul des règnes des six différents Hérode qui se succédèrent entre 73 avant J.C. et 93 après J.C.

◆ Pourquoi dit-on «rouler sa bosse» ?

On peut dire de ceux qui ont beaucoup voyagé, baroudé, vécu une existence aventureuse et vu un grand nombre de choses, qu'ils ont «roulé leur bosse».

On trouve la première trace de cette expression au 19^{ème} siècle, dans le monde maritime.

Il s'agit d'une référence à une technique particulière utilisée pour enrrouler puis ranger les cordages présents sur les

bateaux. Il fallait en effet les enrrouler d'une certaine façon et réaliser ce geste un grand nombre de fois par jour, que ce soit en mer ou au port. Les marins avaient donc pour habitude de rouler les cordages pour en faire une boule, c'est-à-dire in fine une bosse. Et ils roulaient leur bosse dans tous les ports du monde.

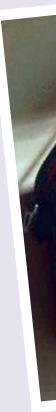
De plus il faut noter qu'une «bosse» est une corde à nœuds. L'utilisation du terme «bosse» a donc deux origines possibles.

Progressivement l'expression s'est mise à désigner tout individu possédant une grande expérience dans un domaine déterminé.

◇ Quelle est l'origine de l'expression «le pot de terre contre le pot de fer» ?

L'expression figurée «pot de terre contre pot de fer» permet de caractériser les affrontements qui mettent en présence des parties de forces inégales et dont l'issue en faveur du plus fort semble inévitable. L'homme sans appui ni soutien a ainsi toutes les chances d'être vaincu par son adversaire plus puissant.

L'expression fut popularisée par la fable qui en porte le nom dans le premier recueil des Fables de La Fontaine, édité pour la première fois en 1668. Dans cette fable dont la morale est qu'il ne faut s'associer qu'avec nos égaux, le pot de terre est réduit en morceau car il s'est laissé convaincre par le pot de fer, lequel l'entraîna dans une aventure que seul celui-ci pouvait supporter. Pour cette raison le proverbe nous pousse à nous associer uniquement avec les personnes qui nous ressemblent et qui sont de force égale. Sinon elles risquent de nous causer trop de dommage.



ÉTAT CIVIL

Vous trouverez ci dessous la liste des naissances, mariages et décès pour l'année 2019.

• NAISSANCES

Le 11 février 2019 :

Maïa THILLIER,
fille de Gilles THILLIER
et de Claire GARCIA.

Le 04 juillet 2019 :

Elie PUJOL,
fils de Clément PUJOL
et de Julie PORTE-TRAUQUE.

Le 29 août 2019 :

Elouan JEGOT LETTY,
fils de Thomas JEGOT
et de Erell LETTY.

Le 30 octobre 2019, :

Giulio DE ALMEIDA
fils de Guillaume DE ALMEIDA et
d'Emilie GIL.

*Toutes nos félicitations aux heureux
parents et nos souhaits de longue vie
et bonheur aux bébés.*

• MARIAGE

Le 31 mai 2019 :

**Gilles GODIGNON
et Fabienne PROT**

*Félicitations et meilleurs vœux
de bonheur aux époux.*

• DÉCÈS

Le 25 mai 2019 :

Irène CANAL-PRETTY

Le 02 juin 2019 :

Lucien GEMIGNANI

Le 04 novembre 2019 :

Yvonne MANDROU.

*Nous renouvelons aux familles en
deuil nos sincères condoléances.*

Tarifs de location de la Salle Polyvalente

À compter du 01/01/2020

LA GRANDE SALLE	LA PETITE SALLE
• Habitants de Cos 1 journée: 200€ 2 journées: 250€ forfait nettoyage 100€	• Habitants de Cos 1 journée: 100€ 2 journées: 150€ forfait nettoyage 50€
• Résidants extérieurs 1 journée: 300€ 2 journées: 400€ forfait nettoyage 100€ <i>La journée supplémentaire sera facturée 100€.</i>	• Résidants extérieurs 1 journée: 200€ 2 journées: 250€ forfait nettoyage 50€

Tarifs du camping municipal

	SAISON	HORS SAISON
Locations d'emplacements		
Emplacement (2 personnes)	-	6,00€
Emplacement permanent	12,00€	8,00€
Personne supplémentaire	3,00€	1,50€
Enfant de moins de 12 ans	1,00€	1,00€
Électricité 6 ampères	2,00€	2,00€
Électricité 10 ampère	3,00€	3,00€
Garage mort journalier	5,00€	1,50€
Location de chalet 4 places	300€ / semaine	200€ / semaine
6 places	400€ / semaine	300€ / semaine
Location caravane	200€ / semaine	20€ / nuit
Animaux Vaccinés et tenus en laisse	Gratuit	

SAISON : du 14 juin au 15 septembre / **HORS-SAISON :** du 16 septembre au 13 juin. Les prix n'incluent pas la taxe de séjour (0,22€/personne/nuit). Règlement possible en espèces, chèques bancaires et chèques vacances. Tous les renseignements sur le site : <http://camping-municipal-cos09.fr/>

**LE CALME, L'OMBRE DES BOULEAUX, DES CHÊNES, DES FRÊNES
ET DES AULNES, C'EST GRATUIT... !**

RAPPELS PRATIQUES

Présence d'un défibrillateur dans le hall de la Mairie

Il existe des gestes qui peuvent vous sauver la vie !

L'utilisation d'un défibrillateur sur une personne en arrêt cardiaque est l'un d'entre eux s'il est utilisé à bon escient.

A ce titre, il est mis à disposition de tous, un défibrillateur, pouvant être utilisé sur toute personne en situation d'arrêt cardiaque.

Son utilisation est simple: il vous suffira de suivre les indications qui vous seront données vocalement par cet appareil.



Mensualisation des factures d'eau auprès du SMDEA

Nous vous rappelons la possibilité de procéder à la mensualisation de votre facture d'eau.

Pour cela, nous vous invitons à contacter les services administratifs du SMDEA:

- par voie postale: rue du Bicentaire BP4 09000 ST PAUL DE JARRAT
- ou en téléphonant au numéro suivant: 05-61-65-76-90 (Service Facturation)

Vente de bois

La commune propose, dans la mesure de ses stocks disponibles, la vente de bois de chauffage (essentiellement de l'acacia - buches fendues de 50 centimètres). Prix du stère: 40 euros